

**OBJET : DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE
POUR LA PLÉNIÈRE DE NÉGOCIATION DE L'ACCORD BSCC**

**OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS RELATIVES AU NOUVEL ACCORD DESTINÉ AUX AGENTS ET
ENCADRANTS DE LA DISTRIBUTION ET DU TRAITEMENT**

8 SEPTEMBRE 2026

**Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,
Mesdames et Messieurs,**

À l'occasion de l'ouverture des négociations relatives au nouvel accord destiné aux agents et encadrants de la Distribution et du Traitement, **la CFE-CGC Groupe La Poste souhaite rappeler son attachement à un dialogue social exigeant, constructif, ambitieux et loyal, au service de l'ensemble des postiers de la BSCC.**

À ce titre, la CFE-CGC Groupe La Poste demande que cet accord puisse inclure l'ensemble des collègues des établissements. Si certaines catégories de personnel ne devaient pas entrer dans son champ d'application, nous demandons l'ouverture d'une négociation spécifique concernant l'ensemble des fonctions supports ainsi que les membres des CODIR d'établissement.

Cette négociation devra notamment permettre de définir des niveaux de fonctions cohérents avec les responsabilités exercées et de prendre en compte l'accroissement de ces responsabilités, notamment à l'occasion des fusions d'établissements.

À la lecture du projet présenté, la CFE-CGC Groupe La Poste salue la volonté affichée par la Direction de placer la santé, la sécurité, la qualité de vie au travail et l'évolution professionnelle au cœur des discussions.

Nous partageons l'ambition de faire de la BSCC un leader de la logistique de proximité, à condition que cette ambition s'accompagne d'un engagement fort en faveur de l'épanouissement professionnel, de la reconnaissance et de la montée en compétences de l'ensemble des agents et encadrants.

Nous serons particulièrement vigilants à ce que :

- la prévention des risques professionnels, notamment des risques psychosociaux, soit renforcée et adaptée aux réalités du terrain ;
- les conditions de travail et l'organisation des horaires tiennent compte des aspirations en matière d'autonomie, des évolutions de l'activité ainsi que des besoins spécifiques des encadrants et encadrantes ;
- l'accompagnement des transformations managériales et le développement de l'autonomie des équipes soient soutenus par des moyens concrets, des formations adaptées et une reconnaissance effective du rôle des cadres ;
- les parcours d'intégration, de formation et de mobilité interne soient accessibles à tous, afin de favoriser l'évolution professionnelle et la valorisation des compétences, notamment au sein de la filière Logissimo.

La CFE-CGC Groupe La Poste portera des propositions concrètes visant à garantir la santé, la qualité de vie au travail et l'évolution professionnelle des encadrants. Nous sommes convaincus que la performance de l'entreprise repose avant tout sur l'engagement, la reconnaissance et le bien-être de ses salariés et fonctionnaires.

Nous serons notamment force de proposition en matière de prévention des risques psychosociaux, qui devra constituer un axe majeur de cette négociation.

Nous abordons cette négociation avec **la volonté d'aboutir à un accord équilibré, ambitieux et véritablement porteur de progrès pour tous.**